

## ***Le Pays COB ne doit-il pas se garder d'imiter des politiques citadines ?***

Le Pays COB vit à nouveau – comme souvent dans sa pourtant courte histoire – des heures difficiles et fondamentales pour son avenir.

Après la réforme de ses statuts, chantier rendu nécessaire par l'abandon des notions et structures de «pays» par l'État, le voici au travail sur des transformations aussi délicates que cruciales: la mise sur pied du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui doit définir les politiques communes pour les deux prochaines décennies, et une réflexion sur la création d'une Communauté de Communes à l'échelle du pays...

Au nombre des sujets présentés début mars à une quarantaine d'élus du Centre-Ouest-Bretagne, l'on notait celui de la «mobilité».

Domaine vital, effectivement, pour le développement d'un territoire rural tel que le COB, et pour l'emploi, ainsi que le rappelait toujours le regretté Yves Morvan, créateur du «garage solidaire» à Carhaix: «Sans moyen de transport, impossible de trouver du travail en Centre-Bretagne».

Si certaines des solutions envisagées semblent tenir la route – développement du covoiturage, optimisation des transports collectifs... – d'autres laissent dubitatif, comme la création d'un «observatoire de la mobilité», la location de vélos électriques...

Certes, l'objectif de réduction des pollutions liées aux transports est louable; mais n'est-ce pas ici prendre le problème à l'envers, et importer en zone rurale – avec toutes les spécificités qu'elle recèle! – une problématique proprement urbaine des besoins et des réalités de terrain?

Comme le disait avec force un élu du Centre-Bretagne à ses pairs voici déjà bien des années, et en substance: «Réfléchissons à partir des particularités de notre territoire, et cessons de vouloir plaquer sur lui des solutions inadaptées...»

Dans une France où la composante citadine de la population ne cesse de croître, et où – par conséquent – les politiques se définissent de plus en plus en fonction des réalités urbaines, il faut non seulement une nouvelle dimension d'aménagement du territoire pour l'espace rural, mais une vision, une pensée renouvelées de son développement.

L'utilité et la pérennité d'un Pays COB, d'un SCOT – et autres – passent par des politiques en prise avec le terrain, dynamiques... Et conçues puis menées dans la cohésion, l'unité, au-delà des considérations et calculs partisans.

S.C.

---